



## Élections municipales : un financement inégalitaire et opaque qui fragilise la démocratie.

Les enseignements du Baromètre national de la démocratie locale [1] mettent en évidence **des fragilités structurelles du fonctionnement démocratique local**. Parmi elles, **le financement des campagnes municipales dans les communes de moins de 9 000 habitants** constitue un angle mort (96 % des communes).

Dans ces communes, les candidats ne bénéficient d'**aucun remboursement** de leurs frais de campagne et ne sont soumis à **aucun contrôle** de la Commission nationale des comptes de campagne (CNCCFP). Ils peuvent cependant recevoir **des dons de personnes physiques jusqu'à 4 600 €** par donateur et par élection.

À l'inverse, dans les communes de plus de 9 000 habitants, **les comptes de campagne sont strictement contrôlés, les dépenses plafonnées et les remboursements publics encadrés**.

Ce dispositif dérogatoire soulève **trois enjeux majeurs**.

### 1. Une inégalité d'accès au mandat local

L'absence de remboursement public crée une situation où **seuls les candidats disposant d'un réseau de donateurs aisés ou de ressources personnelles importantes** peuvent financer une campagne compétitive.

*" Dans ma commune de 5 000 habitants, une campagne électorale sur deux tours se chiffre à plus de 7 000 €, soit pour chacun de 29 colistiers une participation financière de 250 €. Bref, il faut payer pour s'engager." Un élu local de l'Orne (61).*

Cette situation **renforce les inégalités d'accès au mandat pour les jeunes et les catégories socio-professionnelles les moins favorisées**, déjà particulièrement sous-représentées dans les conseils municipaux.

[1] Le baromètre national de la démocratie locale s'appuie sur une enquête en ligne auprès de 900 élus d'opposition de sensibilités politiques différentes, complétée par 500 entretiens téléphoniques. Il a été rendu publique en janvier 2026.

## 2. Un risque accru de corruption et de dépendance financière

La Cour des comptes a récemment souligné que **les communes constituent un terrain propice aux risques de corruption**. Dans les communes de moins de 9000 habitants, **l'absence de contrôle des dons et des dépenses électorales** accroît mécaniquement la vulnérabilité du système.

Lorsque des dons importants peuvent être versés **sans contrôle externe, le risque de dépendance financière ou d'influence induite augmente**, au détriment de la transparence et de l'intégrité de la vie publique locale.

## 3. Une vulnérabilité face aux tentatives d'ingérence

Le ministère de l'Intérieur et le président de la CNCCFP ont récemment appelé les candidats aux élections municipales à la **prudence face aux tentatives d'ingérences**. En particulier, **celles liées au narcotrafic**, dont l'implantation progresse dans les petites et moyennes communes.

Ces risques d'ingérence ne peuvent être écartés dès lors que les campagnes électorales sont susceptibles d'**être financées par des dons privés non contrôlés**.

## Démocratie locale et transparence : l'urgence d'un débat

Dans le cadre du nécessaire **débat national sur le modèle démocratique de proximité** que l'équipe du Baromètre [2] appelle de ses vœux, le financement des campagnes municipales doit y tenir une place importante pour :

- **garantir l'égalité d'accès au mandat**, en faveur de toutes les catégories socio-professionnelles et des jeunes ;
- **renforcer la transparence et le cadre démocratique**, en réduisant les risques de corruption et d'atteinte à la probité.

Une démocratie locale vivante repose sur des règles claires, équitables et contrôlées. Le statu quo **fragilise les communes, les élus** et participe à la **dégradation de la confiance** dans les institutions.

Pièce jointe : [Le baromètre](#)

[2] Le groupe projet réunit Monika Belala (Houilles), Anna Coulon (Le Pré-Saint-Gervais), Sandrine Bize (Saint-Thibault-des-Vignes), Clarisse Réalé (Châteaulin), Yvon Rosconval (Triel-sur-Seine).